

Marie-Pierre Desbons et Thibault Renaudin à Cahuzac-sur-Adour

Au Jardin solidaire de l'Adour



Marie-Pierre Desbons et Thibault Renaudin à Cahuzac-sur-Adour

Marie-Pierre Desbons et Thibault Renaudin, candidats aux élections départementales dans le canton de l'Adour gersois, ont souhaité que la presse assiste le 1er juin à leur rencontre des responsables du Jardin solidaire de l'Adour à Cahuzac-sur-Adour. Notamment de Marc Payros, président de l'association et Amandine Descottes, directrice. Voici ce que disent les deux candidats au conseil départemental.

« Rencontrer tous les acteurs du canton »

Depuis 3 mois, les deux candidats rencontrent tous les jours des acteurs du territoire, élus, entreprises, associations, clubs sportifs, agriculteurs etc. 50 ont déjà été vus. Tous les villages auront eu leur visite avant les élections. Ils sont stupéfaits et enthousiasmés par le grand nombre d'acteurs dynamiques qu'ils rencontrent et le nombre de ceux qui ont des projets de développement.

Redynamiser l'agriculture sur ce territoire est leur principale priorité, vu que c'est le principal secteur économique du Gers. Mais 70 % des chefs d'exploitation ont disparu ces dernières années.

Un des moyens de relancer l'agriculture, selon eux, c'est de favoriser les circuits courts en bio et en classique. C'est pour cela que cette rencontre au Jardin solidaire de l'Adour est importante, car, non seulement celui-ci produit des denrées bio, mais il va créer un marché de producteurs. Et Thibault Renaudin est intéressé particulièrement au Jardin, en sa qualité de maire de Termes-d'Armagnac, où il veut créer une épicerie.

Le marché bio en général a de l'avenir : sur les 500 millions d'euros dépensés chaque année par les Gersois, 7 % seulement sont issus de la production locale.

« Sur le problème de l'irrigation »

Après l'invalidation par le tribunal administratif de Pau des arrêtés qui permettaient l'irrigation dans le Sud-Ouest et le retour à l'état antérieur (à quelque chose près), décidé par le Tribunal de Bordeaux, la position des deux candidats est qu'il faut trouver une solution par la concertation de toutes les parties intéressées.

Ils estiment que la décision du Tribunal de Pau est un coup dur porté à l'esprit collectif qui préside à l'organisation de l'irrigation.

Quelles demandes aux candidats ?

La demande la plus souvent posée aux candidats, c'est « Aidez-nous à développer notre projet ! » Et les candidats ne demandent pas mieux. Pour cela, ils ont l'intention, une fois élus, d'aller sur le terrain au moins une fois par mois. Pour assurer la permanence du soutien et de ne pas se contenter de promesses faites pendant la campagne électorale.

Après ces déclarations, les candidats visitent le Jardin, guidés par Marc Payros et Amandine Descottes.

N.B. - Sur la photo du haut de page : à gauche Marc Payros, Amandine Descottes, Michel Sansot (ancien maire de Castelnavet) ; plus loin (en blanc) Marie-Pierre Desbons, Thibault Renaudin, Christiane Scriven (responsable de la médiathèque d'Aignan) etc.



Marc Payros fait visiter une grande serre à arrosage goutte à goutte



Réunion dans un bâtiment du Jardin de l'Adour